



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

ACTIVITÉS SOCIALES

Montreuil, le 11 mai 2017

MUTUALISATION DES MOYENS

LE SUCCÈS DE LA MUTUALISATION !

Le samedi 06 Mai 2017, ce sont près de 8000 cheminots qui se sont rassemblés à Mitry Mory (77) dans le cadre de l'initiative « enfance en fête ». Cela a été possible grâce à la mutualisation des moyens.

C'est bien la mise en commun des moyens des CE Réseau IDF, FRET, Maintenance et Travaux, Circulation, Paris Est, Paris Nord, Paris Rive Gauche, Paris Sud Est et Paris St Lazare, qui a permis, une fois de plus, de proposer aux cheminots et à leur famille, une journée exceptionnelle placée sous le signe de l'enfance.

Rappelons que sans la mutualisation des moyens, cette journée n'aurait pas pu avoir lieu.

La CGT redit que c'est bien ce dispositif qui permet de maintenir le lien social entre les cheminots à travers des initiatives qui les rassemblent.

C'est tout le sens de l'accord de gestion des activités sociales signé le 28 décembre 2015 par la CGT, l'UNSA, SUD-Rail et la direction de l'entreprise. Pourtant, les CE nationaux gérés par l'UNSA refusent d'appliquer cet accord sous l'œil bienveillant de la direction de l'entreprise. Cette attitude prive donc les cheminots rattachés à ces CE d'un accès aux activités sociales de proximité.

La mutualisation des activités sociales, culturelles et sportives répond aux besoins des cheminots et de leur famille. Cette fête en est un bel exemple.

Au contraire d'une démarche qui viserait à promouvoir l'individualisation, la CGT réaffirme que, malgré la réforme du système ferroviaire qui a séparé les cheminots dans 3 EPIC, une autre voie est possible : celle du service public ferroviaire, de la mutualisation et du rassemblement.

Par ailleurs, chacun a pu mesurer l'investissement sans faille des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée, qu'ils soient cheminots actifs et retraités ou personnels des CE.

C'est ainsi et sans difficulté que la Fédération CGT des Cheminots entend poursuivre le développement des activités sociales, sportives et culturelles en direction des cheminots et de leur famille.

Ensemble, nous devons donc exiger le respect de l'accord de gestion des AS signé le 28 décembre 2015,

Ensemble, nous devons interpeller ceux qui, malgré leur signature, entendent priver certains cheminots d'activités de proximité,

Ensemble,

rassemblons la famille cheminote !

